

Ce bulletin, à parution semestrielle, a pour objet de vous informer sur les activités de Qualiris, de communiquer des actualités Qualité/Gestion des Risques et de partager des expérimentations conduites en région Centre-Val de Loire.

1. Quoi de neuf ?

Evolution de l'association :

Une AGE a eu lieu mi-octobre qui a validé les nouveaux statuts, permettant d'intégrer :

- Le secteur social dans l'objet d'accompagnement,
- Les membres actifs adhérents directs de Qualiris (structures sanitaires, médico-sociales, sociales et les structures regroupant des professionnels de santé de la région CVDL, non adhérentes d'une des fédérations membres : FEHAP, FHF, FHP, Fédération des URPS, NEXEM, SYNERPA, URIOPSS, URPS IDEL).

Nous souhaitons la bienvenue et remercions nos deux premiers adhérents : le CATV 41 et le CCAS de Chartres.

Par ailleurs un séminaire de travail réunissant le conseil d'administration et l'équipe s'est déroulé le 15 novembre dernier au SSR La Ménaudière. Il a permis d'échanger sur le bilan de l'année écoulée, d'engager les travaux du projet associatif et de préparer le programme de travail 2024, l'ARS nous ayant communiqué le projet de CPOM 2024-2028 (dans la continuité de la publication du PRS3).

Plusieurs nouveaux membres ont rejoint le bureau dont vous trouverez la composition ci-dessous :

Composition du Bureau du conseil d'administration

- Président : M. Tony-Marc Camus
- Vice-Président : M. Bruno Di Mascio
- Trésorière : Mme Véronique Bly
- Secrétaire : Mme Paulette Matip
- Secrétaire suppléante :
Mme Marie-José Leroy Raynal

NOUS
RECRUTONS

- 1 médecin gestionnaire des risques associés aux soins (H/F) à mi-temps a minima.
- 1 Ingénieur qualité ingénieur Qualité / Gestion des risques avec une expertise en informatique (H/F) à temps plein
- **Diffusez, partagez, communiquez... Si vous êtes intéressé(e)**
[cliquez ICI](#)

SOMMAIRE

1. Quoi de neuf ?
2. Focus : Le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS : Retour sur la rencontre régionale
3. Arrêt sur ... Campagne nationale de mesure de la Culture de Sécurité des Soins
4. Challenge EIAS 2023-2024
5. Point sur les EI / EIG / EIGS

Vie de l'équipe :

Arrivée de :



Julie GINER-PEROT Infirmière de formation et Docteur en Santé Publique. Elle a participé à différents travaux de recherche et études dans

le domaine sanitaire et médico-social. Elle a rejoint l'équipe de QUALIRIS en Septembre 2023 et poursuit une mission de développement de la recherche et appui sur les enquêtes.

Départs :

- Nov. 2023 : Aymen KLIBI, ingénieur qualité
- Août 2023 : Saloua KHAIRY, chargée de mission secteur médico-social (fin de CDD).



2. FOCUS : Le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS : Retour sur la rencontre régionale Centre-Val de Loire

Co-organisée le 12/10/23 par le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations (CREAI) CVL et la Structure Régionale d'Appui (SRA) QUALIRIS, à l'initiative de la Haute Autorité de Santé et avec le soutien de l'ARS CVL.

Nous remercions les 231 personnes qui se sont déplacées pour cette rencontre qui a eu lieu au Centre de formation du SDIS de Vineuil (41), mis à disposition par le Conseil Départemental 41.

Cette demi-journée, très appréciée par l'ensemble des participants, a été l'occasion de croiser les regards de l'évaluation entre les autorités de tarification et de contrôle et le vécu de différentes structures de notre région et a permis de répondre à de nombreuses questions.

Les objectifs étaient de :

- Favoriser l'appropriation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS par les professionnels des services et établissements concernés.
- Présenter des retours d'expérience d'établissements évalués ou en préparation, par des professionnels et des personnes accompagnées de la région.



A retenir

1^{ère} partie

REPLAY
1ÈRE PARTIE ICI

HAS

Présentation du dispositif d'évaluation par Mme KHALED, directrice de la DIQASM, et Mme GUITTON, cheffe de projet au sein du service évaluation.

POINT DE VIGILANCE :
Pensez à regarder régulièrement la liste des organismes évaluateurs habilités/accrédités sur le site de la HAS : La mise à jour est quasi quotidienne.



DGCS

Pour la 1^{ère} fois lors de ces journées régionales organisées à l'initiative de la HAS dans toute la France depuis mars 2023, la présence de la Direction générale de la cohésion sociale.

A RETENIR :
Le décret précisant les modalités de publication des rapports d'évaluation des ESSMS est en cours de rédaction et s'appuie sur la consultation des acteurs via des groupes de travail animés par la DGCS. Publication envisagée fin 2023 ou début 2024.

ARS/CD

Une table ronde avec l'ARS et les 6 conseils départementaux.

A RETENIR :
Les demandes argumentées de report d'évaluation des ESSMS sont étudiées favorablement par les Autorités de Tarification et de Contrôle de la région.

Conclusion

Nous remercions tous les intervenants dont Sandrine Nedelec, Serkan Emrem et particulièrement les personnes qui ont témoigné Sara et Marion.

Enfin, nous tenons à saluer cette première collaboration très réussie et fort agréable avec l'équipe du CREAI Centre-Val de Loire.

Notre accompagnement en région sur l'évaluation des ESSMS se poursuit. Pensez à suivre notre actualité sur :

- Notre site internet : [ICI](#)
 - Notre Padlet ESSMS : [ICI](#)
- et consulter notre catalogue de formation : [ICI](#)

POUR TOUTE SOLlicitATION : qualiris@chu-orleans.fr

Retours d'expérience

Retours d'expérience d'ESSMS de la région :

- Structure du secteur handicap : APF 45
- Structure du secteur personnes âgées : EHPAD Résidence l'Écureuil (41)
- Structure mixte : Fondation d'Aligre (28)

Témoignages

Des témoignages de « personnes accompagnées » d'un SAMSAH de l'APF18.

EN PRATIQUE :
Vous pouvez utiliser cette vidéo lors d'un CVS, d'une réunion d'information ou d'une sensibilisation sur la méthode « accompagné traceur ».

2^{ème} partie

REPLAY
2ÈME PARTIE ICI

REPLAY
TÉMOIGNAGES ICI

3.

Arrêt sur... Campagne nationale de mesure de la culture de sécurité des soins en établissements de santé : 1^{ers} enseignements



1. Une mobilisation importante



2. Les scores moyens des 10 dimensions de la culture sécurité

● Dimension à améliorer ● En cours de développement

1 Perception globale de la sécurité

La sécurité des soins n'est jamais négligée au profit d'un rendement plus important, le fonctionnement et les procédures du service ne permettent pas de prévenir la survenue d'erreurs, et il y a peu de problèmes relatifs à la sécurité des soins dans les services.

2 Fréquence de signalement des événements indésirables

Les erreurs suivantes sont signalées :

1. les erreurs détectées et corrigées avant d'avoir affecté le patient,
2. les erreurs qui n'ont pas le potentiel de nuire au patient,
3. les erreurs qui peuvent nuire au patient, mais qui restent finalement sans effet.

3 Attentes et actions des supérieurs hiérarchiques concernant la sécurité des soins

Les supérieurs hiérarchiques félicitent le personnel quand le travail est réalisé dans le respect des règles de sécurité des soins, prennent en considération les suggestions du personnel pour améliorer la sécurité des soins, ne négligent pas la sécurité lorsqu'il faut travailler plus rapidement, et ne négligent pas les problèmes récurrents de sécurité des soins.

4 Organisation apprenante et amélioration continue

Dans le service, le personnel est informé des erreurs survenues, reçoit un retour d'information sur les actions mises en place, et discute des moyens possibles pour prévenir les erreurs. Les erreurs conduisent à des changements positifs et l'efficacité de ces changements est évaluée.



5 Travail d'équipe dans le service

Dans le service, les personnels se soutiennent mutuellement, se traitent avec respect et travaillent en équipe. Ensemble, elles améliorent leurs pratiques de sécurité des soins.

6 Liberté d'expression

Le personnel s'exprime librement s'il voit quelque chose qui peut nuire à un patient, et n'hésite pas à questionner la hiérarchie.

7 Réponse non punitive à l'erreur

Le personnel n'a pas l'impression que ses erreurs et ses signalements sont retenus contre lui, ni que ses erreurs sont notées dans les dossiers administratifs.

8 Ressources Humaines

Il y a suffisamment de personnel pour faire face à la charge de travail, le nombre d'heures travaillées est adapté à une qualité optimale des soins, et le personnel n'essaie pas de faire trop de choses trop rapidement.



9 soutien du management pour la sécurité des soins

La direction de l'établissement instaure un climat de travail qui favorise la sécurité des soins, elle ne s'intéresse pas à la sécurité des soins uniquement après qu'un événement indésirable se soit produit, et ses actions montrent que la sécurité des soins est la première des priorités. Les services de l'établissement travaillent ensemble pour fournir aux patients les meilleurs soins.

10 Travail d'équipe entre les services de l'établissement

Les services de l'établissement coopèrent et se coordonnent afin de fournir aux patients des soins de qualité. Il est rarement déplaisant de travailler avec le personnel des autres services. Il y a rarement des problèmes lorsque d'importantes informations concernant les soins des patients sont transmises entre les services et au cours des changements d'équipe.



Conclusion

Dans toutes les dimensions, le score est inférieur à 75 % (taux à partir duquel la thématique est considérée comme développée), en région comme au niveau national. Le potentiel d'amélioration existe donc dans l'ensemble des domaines, sujets à aborder en équipe et au sein des établissements. Prudence avec le contexte RH actuel.



4.

Challenge EIAS 2023/2024

Le challenge « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients et des personnes accompagnées » est une nouvelle fois relayé et organisé en région par la SRA Qualiris. Ce challenge est piloté par la FORAP.



Pourquoi ce challenge ?

- Un soutien à la démarche interne de gestion des événements indésirables, des structures en santé.
- Une opportunité dynamique d'implication de professionnels en santé dans les différentes étapes de cette démarche (déclaration, analyse et partage d'enseignements).
- Une capitalisation par des retours d'expériences régionaux et nationaux remarquables pour leur intérêt pédagogique.



Il est ouvert à tous les établissements sanitaires, médico-sociaux et à tous les professionnels ou structures ambulatoires.

12 participants se sont inscrits pour cette 3^{ème} édition 2023/2024 et nous les en remercions.

5.

EI / EIG / EIGS



Les appuis EIG / EIGS

- 11 appuis réalisés en 2023
- 5 appuis en cours

1 Kit EI / EIG / EIGS en cours d'élaboration, à paraître en 2024

Les outils

Rapport EIGS 2022

En novembre 2023, la HAS a publié son bilan EIGS pour l'année 2022 (Rapport HAS 2022) : [accès ICI](#)

Les ateliers EI dans le secteur médico-social

- 1 atelier organisé en 2023 dans chaque département de la région.

Objectifs :

- Sensibiliser les professionnels à la déclaration et à l'analyse des événements indésirables,
- Les familiariser avec la démarche d'analyse des événements, à partir d'un cas concret,
- Et favoriser l'échange de terrain et la mutualisation des expériences entre participants.

- Plus de 70 participants
- De nouvelles dates seront proposées en 2024.

Au niveau national

- Il en ressort notamment :
- 27% d'augmentation des déclarations reçues entre 2021 et 2022.
 - Plus de 50% sont estimés évitables par les déclarants.

Au niveau régional

- 92 EIGS ont été déclarés pour l'année 2022, ce qui constitue une augmentation de 53% par rapport à 2021.
- Les chutes, les erreurs médicamenteuses, les suicides et les événements périnataux représentent plus de 50% des déclarations.
- Les EIGS sont qualifiés d'évitables, par les déclarants, dans 52% des cas.
- Un rapport régional, pour les EIGS 2022, sera publié lors du premier semestre 2024.

DERNIÈRES INFOS

Formations CREX :

Retrouvez le calendrier 2024 des sessions de formation « Développer la culture sécurité : CREX ou RMM, et l'analyse systémique (ORION) ». [CALENDRIER ET INSCRIPTION : CLIQUEZ ICI](#)

Catalogue formations 2024 :

Retrouvez le catalogue des formations proposées par Qualiris : [CLIQUEZ ICI](#)